

ANNUAIRE
DE L'EHESS

Annuaire de l'EHESS

Comptes rendus des cours et conférences

2010

Annuaire 2008-2009

Centre d'analyse et d'intervention sociologiques – CADIS

Étienne Henry



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/20289>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2010

Pagination : 635-636

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Étienne Henry, « Centre d'analyse et d'intervention sociologiques – CADIS », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2010, mis en ligne le 01 juin 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/20289>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Centre d'analyse et d'intervention sociologiques – CADIS

Étienne Henry

Étienne Henry, *directeur de recherche à l'INRETS*

Retour sur la mobilité

- 1 « Polysémique, la notion de mobilité, aux fondements des sciences sociales, devient un paradigme étendu au sens commun. Entre les « navettes » quotidiennes et « l'ascenseur » générationnel, on inventorie encore quantité de manifestations sectorielles de la mobilité des personnes, résidentielle pour les urbanistes, migratoire en démographie, professionnelle sur les marchés de l'emploi, voire techno culturelle des « mobiles », etc. Déclinée à l'extrême, cette notion s'étiole et il devient urgent d'en reconstruire le champ. Car la mobilité questionne l'évolution de nos sociétés et leurs techniques, lorsque l'individualisation des comportements semble l'emporter sur la socialisation des pratiques. Le sociologue est en mal d'acteurs, l'ingénieur en peine de flux et, pour réguler les uns et les autres, le politologue invoque la gouvernance, quand l'économiste voudrait réduire la mobilité à la flexibilité. »
- 2 Dans une première séquence, j'ai balisé le champ des acceptions de la mobilité, en particulier les mobilités quotidiennes, migratoires, résidentielles, socioprofessionnelles et culturelles. La mobilité, entre vocable et prénotion, a à peine été évoquée dans la pensée durkheimienne. Elle serait de l'ordre de l'anomie. Le corpus des définitions par les dictionnaires renvoie à de nombreux ordres de phénomènes, de la mécanique au militaire.
- 3 Puis j'ai repris les acceptions de la mobilité dans la sociologie nord-américaine de la première moitié du XX^e siècle. La référence à Sorokin est maintenue par tous, par son emphase systémique et le rapport avec les changements dans la hiérarchie sociale. Sa proposition de traiter à la fois de la mobilité verticale (ascendante, signe d'ouverture d'une société démocratique) et de l'horizontale (qui ne sera pas approfondie) n'a pas

été suivie par ses successeurs. J'ai ensuite procédé à une révision des approches des théoriciens de la démocratie à la Tocqueville ou des fonctionnalistes à la Parson. Bendix et Lipset s'interrogent sur la signification de niveaux similaires de mobilité verticale dans différents pays industriels. Ils mettent en rapport ces processus et s'interrogent surtout sur les conséquences politiques de la mobilité. Blau et Duncan sont plus pragmatiques et calculent les taux de mobilité comme résultats de conduites individuelles, stabilisant la stratification sociale. Puis j'ai regardé les apports de Yaruda, opposant mobilité pure et mobilité contrainte, et d'autres chercheurs nord-américains.

- 4 En France, c'est Sauvy qui, en 1963, traite de la « promotion sociale » dans la théorie économique et des migrations spatiales, professionnelles et sociales dans sa « biologie sociale ». Les enquêtes de l'INED, puis de l'INSEE, rejoignent alors l'établissement des tables de mobilité et une base comparative est tentée dans l'enquête de l'AIS (Bettelheim) qui n'est pas poursuivie par Touraine. C'est le travail de Girard qui, en France, suscite l'articulation entre l'étude de la mobilité et celle de l'éducation. On s'interroge sur les conditions familiales de la réussite scolaire et de la production du social. Les marxistes s'opposent à la vision fonctionnaliste de la mobilité et soulignent le caractère reproducteur de l'école : Bourdieu et Passeron, Baudelot et Establet. Bertaux, qui avait insisté sur l'influence de la mobilité structurelle, les rejoint dans le déni de la méritocratie et dans le postulat d'une « impossible mobilité sociale ascendante » dans une société de classes. Boudon reprend pourtant ce pan de la sociologie de l'éducation et avance au contraire l'individualisme méthodologique pour rendre compte de l'inégalité des chances. La crise de la mobilité des classes moyennes est étudiée par Chauvel, puis le déclassement par Peugny.
- 5 La dernière séquence du séminaire a porté sur la mobilité quotidienne telle qu'elle est étudiée dans la socioéconomie des transports depuis 30 ans. Domaine de l'ingénierie, elle repose pourtant sur un postulat similaire aux observations de Duncan, dans le sens d'une stabilité du temps de déplacement mais avec un doublement des kilomètres parcourus : la conjecture de Zahavi, dont l'actualité est discutable. Cette mobilité, ainsi que les échanges virtuels, est à la base de la société en réseaux. Des études consacrées essentiellement à la mobilité verticale, on passe à une valorisation exclusive de la mobilité horizontale, au sens d'Urry par exemple, ou de Viard, Ascher, Orfeuill et autres. Cette « substitution problématique » n'est pas sans poser question.

INDEX

nomsmotscles Centre d'analyse et d'intervention sociologiques – CADIS